



DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
PAYS DU MONT-BLANC

DECISION N°69/2025
Bureau communautaire du 17 février 2025

Objet : SPORT – Attribution de subvention Office de Tourisme de St Gervais-Les-Bains pour la réalisation de la 38^{ème} Montée du Nid d'Aigle.

Auteur de l'acte : Jean-Marc PEILLEX, Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

Le Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations n°2021/078 du 02 juin 2021, n°2022/086 du 29 juin 2022 et n°2023/088 du 28 juin 2023 portant délégation du Conseil Communautaire au bureau,

Considérant que l'établissement public local Office de Tourisme de St Gervais-Les-Bains a sollicité le versement d'une subvention en 2025 pour l'organisation de la 38^{ème} Montée du Nid d'Aigle qui se déroulera le 19 juillet 2025 à St Gervais-Les-Bains,

Vu l'avis favorable du bureau du 17 février 2025,

Vu l'avis favorable de la commission du 10 décembre 2024,

DECIDE

Article 1 : Le versement d'une subvention, d'un montant de 4 900€ sur l'imputation au compte 6574 du budget principal pour la réalisation de la 38^{ème} Montée du Nid d'Aigle.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet,
- Monsieur le Trésorier,

*En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire*

Fait à Passy, le 14 OCT. 2025



**Le Président,
Jean-Marc PEILLEX.**

Tél. : 04 50 78 12 10
accueil@ccpmb.fr
ccpmb.fr

648, chemin des Prés Caton
P.A.E du Mont-Blanc
74190 PASSY